

As-tu entendu parler du mouvement





1 622 organismes communautaires se mobilisent en grand nombre entre le 23 mars et le 2 avril pour :

Des conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du communautaire.

Un financement suffisant à la mission.

Une reconnaissance pleine et entière des organismes.

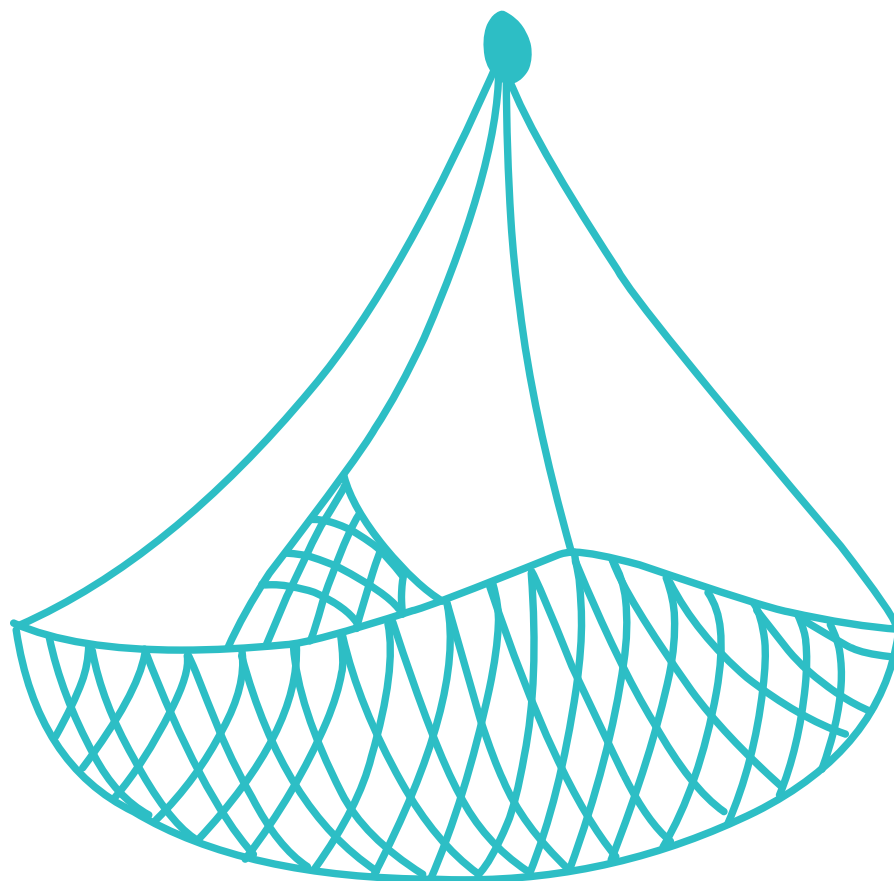
Une protection de l'autonomie et fin du financement précaire.

Un investissement dans le modèle communautaire comme pilier stratégique.



Le communautaire, ce n'est pas "optionnel".

C'est une partie intégrante du filet social québécois.



Organismes
communautaires

Programmes
sociaux du
gouvernement

Institutions
publiques



On veut faire comprendre aux décideurs politiques, à nos partenaires et à la population que nous ne sollicitons pas la charité.

Nous exigeons la reconnaissance, le financement adéquat et le respect que mérite notre rôle essentiel dans la société.





On ne sait pas quand on aura besoin de faire appel à un organisme communautaire.

Mais un jour, que ça soit pour toi ou pour une amie, un membre de ta famille, un voisin, une collègue de travail, un ou une partenaire, ça pourrait faire toute la différence dans ta vie ou leur vie.

Le communautaire, ce n'est pas "les autres".
C'est nous.

Une personne sur trois au Québec bénéficie de services communautaires.





Plusieurs actions seront posées entre le 23 mars et le 2 avril 2026

Les actions sont nombreuses et varient d'un organisme à l'autre : appui de solidarité au mouvement, ralentissement ou arrêt des services, actions de sensibilisation et d'éducation populaire, activités de visibilité, etc.

Une mobilisation est également prévue à Québec le 2 avril prochain.





Comme citoyen et citoyenne, il y a plusieurs façons de s'impliquer :

Consulter le site web aboutte.info

Participer à la mobilisation prévue à Québec le 2 avril

Parler de vos préoccupations avec les élus et élues

S'informer auprès des organismes communautaires

Partager l'information ou vos témoignages sur les réseaux sociaux



Accueil Pourquoi la grève Revendications Documentation Mobilisation Boutique Nous joindre

LE COMMUNAUTAIRE À BOUTTE!

Mouvement national de grève et de revendications du milieu communautaire

**ASSEZ, C'EST ASSEZ.
EN LUTTE POUR LA SURVIE DU FILET SOCIAL QUÉBÉCOIS.**

Pendant que le gouvernement se contente d'annoncer quelques miettes de financement, les besoins explosent et les organismes communautaires s'épuisent.

Aux quatre coins du Québec, le milieu communautaire a cessé de se taire. Face à un rehaussement dérisoire, des groupes ont levé la tête et dit clairement : **ça ne suffit plus**. Le message est sans équivoque : l'urgence est réelle, et elle est partagée.

C'est dans ce contexte qu'est né « **Le communautaire à boutte!** », une grève historique portée par des organismes de partout au Québec. Un mouvement collectif pour faire comprendre au gouvernement que nous ne sollicitons pas la charité : nous exigeons la reconnaissance, le financement adéquat et le respect que mérite notre rôle essentiel dans la société.

Le communautaire est un pilier essentiel partout au Québec.

Et partout, il est à boutte!

ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE ICI

EN GRÈVE DU 23 MARS
AU 2 AVRIL 2026

SIGNEZ LA PÉTITION SUR LE SITE DE
L'ASSNAT



Voici quelques exemples de ce que font les organismes communautaires :

Soutenir les jeunes ayant des troubles d'apprentissage

Soutenir des proches aidants épuisés

Défendre les droits des personnes handicapées

Accompagner des personnes endeuillées

Offrir un lieu d'appartenance pour les ados

Agir en prévention au niveau de la santé mentale

Offrir du support aux personnes atteintes de cancer

S'occuper d'une ligne d'écoute

Faire la distribution de repas ou de panier de denrées alimentaires

Veiller à la protection de l'environnement

Organiser des appels d'amitié pour briser l'isolement des aînés

Aider une personne à apprendre à lire et/ou à écrire

Accompagner des victimes d'agressions sexuelles

Informar sur la vie locale (médias communautaires)



Soutenir les personnes en situation d'itinérance

Offrir un lieu pour que les familles puissent se rencontrer et faire des activités

Organiser des cuisines collectives

Accompagner des personnes qui ont ou qui sont en voie de développer une problématique de toxicomanie, de jeu excessif ou de cyberdépendance

Mettre sur pied des groupes de rencontres pour les personnes vivant avec un trouble anxieux

Diffuser de l'information sur des conditions médicales qui méritent d'être démystifiées, comme la migraine, la fibromyalgie ou les maladies orphelines

Accompagner les jeunes et adultes de la communauté LGBTQIA2+

Offrir du transport pour des rendez-vous médicaux

En plus de



Faire de la défense collective des droits
Utiliser l'approche de pour et par
Faire de la transformation sociale
Faire de la prévention et de l'éducation populaire

Et ça, ce n'est qu'un petit aperçu.